

MICHEL MELOT

La sagesse du bibliothécaire face au numérique

Je ne pense pas que le bibliothécaire soit moins sage depuis l'arrivée du numérique. Le bibliothécaire n'est ni un professeur, ni un prêtre, ni un médecin. Sa sagesse réside dans le fait qu'il n'a rien à vendre, rien à prouver, qu'il est modeste, qu'il ne dérange pas. C'est pourquoi on le respecte (et on le méprise parfois). Dans un monde livré à la marchandisation, au prosélytisme, au militantisme, le bibliothécaire essaie de prendre du recul et de la hauteur par rapport aux questions bourrées d'idéologies et d'intérêts. Son rôle de passeur ou de médiateur est plus important que jamais.

Analysons les effets de la numérisation sur les bibliothèques. Comme on trouve désormais tout sur internet, on a l'habitude de considérer que le numérique vide les bibliothèques – ce qui est à la fois juste et trompeur. De nombreuses bibliothèques, notamment universitaires et spécialisées, enregistrent en effet un tassement de leur lectorat. Il ne faut pas s'en inquiéter mais s'en réjouir ! La baisse de la fréquentation est une bonne nouvelle, notamment parce que les bibliothèques étaient souvent trop pleines.

Comme Patrick Bazin – actuel directeur de la Bpi – l'a récemment déclaré, l'information n'est plus le cœur du métier de bibliothécaire, ni le moteur qui attire le public dans les bibliothèques. Or la Bpi a été conçue selon le modèle américain (aujourd'hui obsolète) basé sur le rôle d'informateur. Elle est pourtant pleine du matin au soir, notamment d'étudiants qui viennent y travailler. Par ailleurs le succès des bibliothèques est constant et durable ; on en construit partout, y compris dans les petites villes. Les bibliothèques sont donc en train de changer de philosophie. Elles ont pris un heureux virage en 1975, année où la première médiathèque a été ouverte en France, au cœur d'une querelle qui a profondément divisé la profession – certains misaient essentiellement sur le livre, d'autres souhaitaient une ouverture à l'animation culturelle, aux expositions, aux images, à la musique... C'est l'aile marchande (plus ouverte) qui l'a emporté, et les médiathèques rencontrent un succès qui ne se dément pas. Ce sont des lieux de séjour, de promenade, de rencontre, de réflexion... On les appelle même "bibliothèque troisième lieu", c'est-à-dire un lieu intermédiaire, distinct du foyer et du travail, où il y a "des livres, mais pas que" (slogan affiché à l'entrée de la bibliothèque Méjanes). Ce virage a ouvert la bibliothèque à l'ensemble des médias ; "comme notre cerveau, la bibliothèque est devenue multimodale".

Quant au *learning center**, il faut comprendre qu'il ne s'agit pas d'un lieu d'éducation, mais plutôt d'une sorte de jardin public, un lieu tranquille et agréable, où l'on se sent bien. Par exemple, on entre dans le celui de Lausanne – véritable prouesse architecturale – comme dans un ventre ou un cocon. On y trouve autant d'étudiants et de livres qu'à la Bpi, mais disséminés dans un espace tellement vaste et varié qu'on ne s'en aperçoit pas. Les usagers apprécient de ne pas être entassés autour de grandes tables. L'effacement progressif de la table est d'ailleurs significatif de notre façon de travailler : tout le monde a maintenant son propre ordinateur !



Archiviste paléographe, successivement conservateur puis directeur du Département des estampes et de la photographie à la Bibliothèque nationale (1967-1983) ; directeur de la Bpi du Centre Pompidou (1983-1990) ; vice-président puis président du Conseil supérieur des bibliothèques (1990-1996).

Publications (extrait)

Mirabilia. Essai sur l'inventaire général du patrimoine culturel, Gallimard, 2012

Daumier : l'art et la République, les Belles lettres, 2008

Une brève histoire de l'image, l'Œil neuf éditions, 2007

La Sagesse du bibliothécaire, l'Œil neuf éditions, 2004

Les Images dans les bibliothèques, éditions du Cercle de la librairie, 1995



Je suis un bibliothécaire un peu particulier : un bibliothécaire d'images. Dans les années 80, le Cabinet des Estampes de la BnF comprenait vingt-deux places prises d'assaut dès le matin par une foule de documentalistes en quête d'images. Ça ne désemplassait pas ! Il y avait une formidable demande d'images pour les journaux, la télévision, les encyclopédies, les manuels scolaires... Aujourd'hui, le Cabinet est déserté, vidé par le numérique. On observe le même phénomène dans les agences de photographies. L'ordinateur permet d'accéder à un nombre considérable d'images (environ 6 milliards rien que sur Flickr), dont la manipulation et la conservation sont beaucoup plus simples qu'autrefois. En revanche, il est beaucoup plus difficile de trouver une image qu'un livre. Tandis que le livre a une identité (avec un texte codé facilement informatisable), on n'a jamais réussi à trouver pour l'image – qui se réfère à une réalité et ne se normalise pas – le mode de catalogage idéal. Le monde de l'image a été bouleversé par le numérique. En ce qui concerne la numérisation, les fonds d'images et de livres rares sont les plus prisés par les élus (l'image étant ce qui passe le mieux à l'écran). C'est une bénédiction pour les images ! Du fait de leur difficulté de conservation et de communication, elles ont été jusqu'ici stockées (dans des placards, des armoires, des caves...) et mal cataloguées. Aujourd'hui en raison de la demande, on est obligé de les numériser et la numérisation a pour effet positif de les faire sortir des réserves (du moins sous forme de reproductions). Seuls les spécialistes continueront à fréquenter le Cabinet des Estampes pour consulter l'original ou voir l'image dans sa collection ou son contexte (reliure, montage, assemblage avec d'autres images...).

La numérisation de toutes ces images pose le problème du légendage : un travail gigantesque et quasiment impossible car seule une image peut rendre compte d'une autre image ; en la décrivant avec des mots, on la caricature forcément. Pour cataloguer les images, l'alliance du mot et de l'image reste pourtant indispensable. Certains ont trouvé une solution rapide, le "wiki-légendage" : les images sont mises sur internet sans légende, cette dernière pouvant être ajoutée par un internaute dès lors qu'il reconnaît une image. Seulement, comment corrige-t-on les erreurs ? On prend en effet des risques considérables. Les bibliothécaires français ont trouvé un moyen terme dont PhotosNormandie est un bon exemple. Il s'agit d'une galerie de milliers de photos

du débarquement déposée sur Flickr. Totalement démunis pour légender ces images, les bibliothécaires ont constitué un panel avec une trentaine de spécialistes et d'érudits connaissant en profondeur l'histoire du débarquement. On a même pu identifier ainsi, sur l'une des photos, Capa en train de photographier le débarquement !

Les notions de lecture et d'écriture sont étroitement associées à l'image. Ce retour de l'image, que les écrans permettent et cultivent, nous choque et nous gêne parfois parce que nous ne savons pas traiter l'image. En effet, il ne s'agit pas d'une écriture telle que nous la connaissons en Occident, l'Occident où a été inventé l'alphabet, signe doublement conventionnel puisqu'il code de façon conventionnelle un phonème qui est lui-même un signe conventionnel de la langue. Et l'alphabet a eu tellement de succès qu'il a envahi tout le territoire de l'écriture, à tel point que dans le langage courant le terme d'écriture ne renvoie qu'à l'écriture de la langue. C'est l'héritage de Saussure*, selon lequel l'écriture ne fait que transcrire et usurper la langue. Or l'écriture n'est pas faite que pour transcrire la langue, et elle ne l'usurpe pas non plus. Cette confusion de l'écriture avec la langue a plombé nos cerveaux. La première écriture linéaire date de 1 500 av. J.-C. Par la suite, les Grecs ont inventé la voyelle et coupé le phonème en deux, ce qui a renforcé l'abstraction de l'écriture et permis de grands progrès en mathématiques, cartographie, etc. On a donc décidé de façon conventionnelle que l'écriture était une abstraction, indépendante de son environnement. L'éviction de l'image a été la condition de notre littérature. La typographie est allée plus loin dans l'abstraction en découpant les mots en lettres (qui ne renvoient pas forcément à une réalité, si ce n'est phonétique). À partir de ces lettres, qui excluent aussi l'image, on a fabriqué l'imprimerie qui a eu un immense succès. Dans la typographie, l'image est toujours hors texte, et cette séparation radicale est un fait largement technique. Mais l'écriture, en tant que phénomène graphique qui se déroule dans l'espace, ne peut pas se passer de l'image. Il y a forcément une image sous-jacente dans la forme de la lettre, sa disposition, sa spatialité. Ces notions reviennent en force aujourd'hui avec un graphisme qui s'intègre dans le signe conventionnel de la langue, l'entoure, l'enrobe... comme en témoignent notamment les journaux, la publicité et le marketing.

En Orient c'est complètement différent. L'écriture idéographique chinoise n'est pas fondée sur le phonétisme, mais sur une pratique divinatoire, une interprétation de phénomènes naturels dont l'homme cherchait à décrypter le sens. Les milliers de signes de l'écriture chinoise n'étaient pas organisés en fonction d'un phonème mais de la disposition des traits les uns par rapport aux autres. Cette écriture totalement spatiale s'est ensuite complexifiée, des éléments phonétiques sont venus préciser le sens de certains signes. Il ne s'agit pas d'une écriture binaire mais d'une philosophie binaire. À partir d'espacements et de signes, on a produit une écriture non phonétique qui n'a aucun rapport avec la nôtre.

L'image s'est imposée à partir du 18^e siècle. On a alors réalisé qu'elle pouvait faire partie de l'écriture – voire constituer une écriture à part entière – à

Pour mémoire, la première trace humaine a été trouvée sur un bloc d'argile en Afrique du Sud. Ces signes graphiques, qui datent de 77 000 av. J.-C., sont réguliers et géométriques ; il s'agit d'une construction abstraite de l'espace. De même, la première image dans la grotte Chauvet est un nuage de points dont on ignore la signification mais qui témoigne de l'existence d'un système d'inscription. Les préhistoriens et les ethnologues doivent avoir une notion de l'écriture bien plus large que celle de l'écriture de la langue (inventée en Irak au 4^e millénaire av. J.-C.). Les ethnologues ont également beaucoup travaillé sur les écritures textiles de certains peuples exotiques (les Yi, les Incas, les Dogons...). Par ailleurs, les psychanalystes ont dû prendre en compte l'image structurée comme un langage bien avant l'apprentissage de la langue. Cet élargissement de la notion d'écriture occupe les savants et les spécialistes depuis une cinquantaine

“L'écriture n'est pas faite que pour transcrire la langue, et elle ne l'usurpe pas non plus.”

condition de rejoindre l'écriture de la langue sur un même support, d'être traitée de la même façon. À ce titre, l'invention de la lithographie (en 1796 ou 1797) a été fondamentale : tous les procédés d'impression, jusqu'à la numérisation, en ont découlé. La lithographie était nouvelle dans le sens où elle permettait d'écrire, de dessiner, d'imprimer des images. À partir du moment où elle est imprimée, l'image devient un signe d'écriture, une sorte de caractère, et perd son côté subjectif qui la condamnait à ne pas être une écriture (puisqu'on pouvait l'interpréter de façon très variable). D'un exemplaire à l'autre, l'image garde – comme la lettre de l'alphabet – sa valeur permanente. C'est ce qui a permis à Champollion de déchiffrer les hiéroglyphes. Grâce à la lithographie, il a pu dessiner et écrire en même temps, retrouvant ainsi le sens de l'écriture avant l'invention de l'alphabet, pensant l'écriture comme autre chose qu'un alphabet. L'image n'était plus exclue de l'écriture parce qu'on pouvait la reproduire à l'identique, ce qui est le propre de l'écriture, faite pour circuler et se substituer à la parole au-delà de la sphère du locuteur. Depuis 1810, les sciences humaines se sont ligüées pour donner tort à Saussure, dont les idées ont volé en éclats. Le nombre d'images et d'écritures qui ne transcrivent pas la langue se sont multipliées. Ce sont des systèmes graphiques complexes, plus ou moins codés, dans lesquels l'image tient un rôle plus ou moins important. On trouve par exemple des systèmes d'écriture non phonétiques chez les Micmacs, peuple indien du Québec, et certains Aborigènes d'Australie.

d'années. Dans *A Study of Writing** (1952), Gelb* invente le terme de “grammatologie” pour désigner la science des éléments graphiques (équivalent de la linguistique pour la langue). Il définit l'écriture comme un système de communication entre les hommes au moyen de signes visuels et conventionnels. L'idée de convention reste essentielle : sans elle, l'interprétation est trop libre, la lecture brouillée. Ce terme a été repris par Derrida – qui va plus loin en incluant la langue dans l'écriture – dans son ouvrage *De la grammatologie** (1967). Pour lui, l'écriture couvre tout le champ des signes linguistiques, d'où son invention du terme “méta-écriture”.

Aujourd'hui, l'enregistrement numérique ne fait plus la différence entre le signal sonore et le signal visuel. Pour le robot c'est une question de longueur d'ondes. Ce qui semblait un paradoxe chez Derrida (inclusion de la langue et du sonore dans l'écriture) n'en est pas forcément un : si l'image et l'écriture de la langue n'ont pas les mêmes références sémantiques, elles se rejoignent au niveau technique. De même pour la lithographie, un procédé technique a permis de remettre en question la séparation entre écriture, image et son (enregistrés sur une même surface, par une même technique, et manipulés de la même façon). En 1967, on ne parlait pas encore de numérisation mais déjà de *vidéodisque* et d'enregistrement gravé de l'image.

L'écriture est devenue une problématique de reproduction. Aujourd'hui on ne lit que des reproductions d'écriture et on ne sait plus écrire à la main. Les derniers manuels d'écriture destinés à l'école primaire datent de la fin des années 20. Par la suite, l'écriture a été transmise au tableau, sans manuel, puis la machine à écrire et le clavier ont éliminé le besoin de savoir écrire au sens graphique du terme. La perte du manuscrit est très importante dans le fonctionnement de notre compréhension ; du fait du lien physique et sensible avec son auteur, le manuscrit n'a pas les mêmes vertus que l'écriture imprimée ou dactylographiée. Le graphisme de votre écriture vous appartient et vous pouvez, en tant qu'auteur d'un manuscrit, le revendiquer. La graphologie fait d'ailleurs partie des signes biométriques admis (avec l'iris de l'œil et l'empreinte digitale). Or le propre de l'écriture, c'est de vous échapper : contrairement au manuscrit (et à la voix), l'écriture – une fois codée et reproduite – tend à s'émanciper de son auteur ; c'est une autre juridiction, une institutionnalisation de celui qui écrit. L'écriture peut ainsi devenir la loi et s'appliquer à des peuples qui ne parlent pas forcément la même langue que vous. La langue orale aussi est communautaire et se transporte à travers les enregistrements, mais elle reste l'expression d'une seule personne. Cette vertu de l'écriture – qui lui permet de dire la loi – pose des problèmes considérables, notamment celui de la récupération et du téléchargement : n'importe qui peut s'approprier l'écriture puisque c'est un objet, une "extériorisation de soi". Ce qui est écrit relève désormais du domaine public.

Revenons au numérique pour déterminer les conséquences dramatiques de cette situation. Tout d'abord, on s'aperçoit que l'écriture – enseignée à l'école – est forcément un artefact, une construction sociale (beaucoup plus que la langue apprise inconsciemment, par mimétisme). Il faut donc admettre que l'écriture est un fait public, pas forcément une expression individuelle.

Deuxièmement, la numérisation repose sur une reproduction intégrale, sans sélection. L'écriture s'est robotisée et le robot numérise tout, même ce qu'on ne veut pas. Il en va de même pour la photographie qui enregistre tout, même ce qu'on ne voit pas. La mémoire est totale car automatique. C'est le principe du dépôt légal du web, un programme d'enregistrement systématique du web piloté depuis 2006 par la BnF. Quid alors du droit à l'oubli, directement lié à la reproductibilité de l'écriture et à l'abandon du manuscrit ? On ne peut rien contre l'enregistrement intégral si ce n'est espérer qu'il ne soit pas éternel, et en effet on ne sait pas combien de temps vont durer les supports actuels. Pour l'instant, les efforts considérables pour maintenir les mémoires vives coûtent très cher et la BnF s'inquiète déjà du budget nécessaire pour entretenir le web. Il faut régénérer en permanence, et tout modifier au moindre changement de protocole ou de format. En outre, l'encombrement est tellement monumental (les "fermes" de serveurs de Google) que la BnF commence à se dire que le livre était peut-être plus économique, d'autant plus qu'un magasinier vaut moins cher qu'un informaticien.

L'autre solution serait d'apprendre à oublier, d'admettre qu'on ne peut pas tout conserver. Dans l'archivage du web tel que pratiqué par la BnF, il est surprenant de constater que les liens hypertextes fonctionnent toujours. Cependant, pour des questions d'argent, l'enregistrement – et donc la dynamique des liens – s'arrête forcément quelque part. N'oublions pas que la plupart des activités sur internet n'ont qu'un intérêt restreint. Il s'agit souvent d'une forme "d'oralité écrite", plus proche de la conversation que de l'écrit. Claude Hagège pense que l'écriture va disparaître, non à cause de l'image mais de l'oralité, car on pourra bientôt tout communiquer oralement. Cela me paraît invraisemblable car l'écrit, en tant que stabilisation d'une connaissance, est une haute autorité. L'oral adhère à son locuteur alors que l'écriture se détache du sujet qui s'exprime, et qu'elle soit de l'image ou du texte, l'écriture reste un moyen indispensable à l'homme.

Le devenir image de l'écriture est une autre illusion consistant à croire que comme l'écriture s'exprime par images, l'image va remplacer l'écriture. De même que l'écriture conversationnelle – le "tchat" par exemple – ressemble à l'oralité, il y a des images conversationnelles. Mais c'est aussi illusoire que l'universalisation de l'oralité ; on ne peut pas s'exprimer uniquement en images. La langue et l'image ont leurs spécificités sémantiques, leurs propres fonctionnements, mais elles se retrouvent sur les mêmes supports et se mélangent.

La numérisation laisse le choix entre le mode image et le mode texte. En mode texte, on respecte l'alphabet et on récupère ses avantages : l'abstraction et la possibilité d'isoler les mots et les caractères. En mode image, on obtient une sorte de photographie en bloc ; on ne peut plus toucher l'image numérisée ni faire d'intrusion dans le texte lui-même. Ces deux méthodes différentes, qui se complètent, aboutissent finalement au même écran.

Je n'imagine pas une société où l'on n'inscrirait plus rien, où l'on ne communiquerait que par images (puisque l'on a le privilège de pouvoir s'exprimer autrement...). Mais je crois volontiers à un avenir multimodal, où nos écritures et nos paroles seront de plus en plus hybridées les unes par les autres. Des paroles seront inscrites sur des enregistrements et des images s'envoleront comme les paroles.

Je ne me risque pas à faire de la futurologie, j'essaie juste de donner une idée de la complexité des prévisions. On peut désormais accéder à l'archivage du web et retrouver des sites qui n'existent plus, mais il faut se rendre sur place (site de Tolbiac, à Paris) car la BnF n'a pas acquis les droits de transmission. Ce service a de l'avenir. Pourtant, à la grande surprise des responsables, les chercheurs sont moins intéressés par les contenus que par les métadonnées (qui s'est connecté ? combien de temps ? combien de fois ?...). La métadonnée devient l'objet le plus significatif du document.

